

# REGLEMENT DU TOURNOI DE NOUZONVILLE

**Dimanche 2 juin 2024**

**Article 1** – Le CTT NOUZONVILLE organise le **dimanche 2 juin 2024** un événement sportif de tennis de table **non homologué** ouvert à tous les joueurs/joueuses licenciés FFTT et non licenciés.

**Article 2** – Le tournoi se déroulera sur 16 tables à cette adresse :

**COSEC  
Rue du Pont de Pierre  
08700 NOUZONVILLE**

**Article 3** – Il comportera les tableaux suivants :

Tableaux	Désignation	Prix	Horaire
A	< 900 points	5 €	8 h 30
B	< 1500 points	5 €	9 h 30
C	< 1200 points	5 €	10 h 30
D	< 1800 points	5 €	11 h 30
E	TC mixte	5 €	13 h
F	Doubles	5 €	14 h

Pointage des joueurs **30 minutes** avant l'horaire de début des tableaux.

**Article 4** – Les droits d'engagement sont fixés à 5 € pour un tableau et 8 € pour deux tableaux.

**Article 5** – Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans la limite de **deux tableaux**. Il aura la possibilité de s'inscrire **dans un troisième tableau**, le F « Doubles » sur place.

Le club se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions. Un minimum de 8 joueurs est requis.

**Article 6** – Suivant les règles de la FFTT, les parties se disputeront au meilleur des 5 manches.

Tous les tableaux se disputeront par poules de 3 joueurs. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés dans le partie honneur du tableau et le 3<sup>ème</sup> sera automatiquement dans la partie console du tableau ensuite éliminations directes.

**Article 7** – Les inscriptions des doubles se feront sur place (2€ par joueur). Chaque joueur s'équipe avec qui il veut (pas de limite de points). Le principe est le suivant :

- On additionne les points des 2 joueurs puis on divise par 2 pour obtenir une moyenne
- Ensuite on applique le barème du handicap en fonction de l'écart entre les 2 équipes

Exemple : un joueur classé 15 fait équipe avec un joueur classé 13, la moyenne est de 14. Une autre équipe est constituée par exemple d'un joueur classé 12 et d'un joueur classé 10, la moyenne est de 11. Soit 3 classements de différentes entre les 2 équipes. L'équipe la plus faible en termes de point démarre avec X points d'avance, ici dans cet exemple, l'équipe constituée du joueur classé 12 et du joueur classé 10 aura un avantage de 6 points d'avances (voir tableau handicap disponible en Annexe 1).

Les parties se feront en 2 sets gagnants de 21 points. Élimination directe pour le tableau double.

**Article 8** – La tenue sportive est de rigueur.

